



LES VISITES MEDIATISEES

HORAIRES :

De 09h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

DUREE :

2 jours, soit 14 heures

TARIF : Nous consulter

LIEU : à définir

INTERVENANT(E/S) :

Virginie OURGHI est Psychologue et Thérapeute Familiale depuis 2026. Elle est diplômée d'un DESS en Psychologie obtenu en 2004 et se forme de manière régulière afin de suivre les évolutions de la thérapie familiale. Elle a travaillé pendant 16 ans en dispositif d'aide contrainte et notamment en service de visite médiatisée. Elle intervient auprès de diverses structures en tant que psychologue/thérapeute mais également en tant que formatrice pour la montée en compétence des équipes.

Dans le cadre de leurs missions les travailleurs sociaux peuvent être amené à élaborer différents supports d'intervention pour organiser des visites médiatisées qui permettent aux parents et aux enfants de se rencontrer. Ce type de travail nécessite pour les professionnels concernés de développer une qualité d'observation du lien parent/enfant et de la capacité à protéger l'enfant physiquement et ou psychologiquement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être en mesure de soutenir les enfants lors et autour des visites
- Apprécier les effets des paroles, des gestes et des attitudes des parents sur l'enfant et son développement et d'évaluer les limites de ces rencontres pour l'enfant et pour le parent
- Savoir élaborer un cadre et des objectifs de visites médiatisées en s'appuyant sur des repères théoriques, techniques et éthiques.
- Restituer le travail d'accompagnement au niveau de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'élaboration et du suivi du projet pour l'enfant.

PROGRAMME

Les concepts fondamentaux, des rappels :

- Objectifs principaux des VM : Protéger/Observer/Evaluer
- Les différents dispositifs de visites en présence d'un tiers : médiatisées/accompagnées/semi-accompagnées
- Les effets de la séparation de l'enfant avec sa famille : sur l'enfant et sur ses parents

Les visites médiatisées :

- Mesurer et évaluer les enjeux des visites médiatisées pour les enfants et leurs parents
- Repérer les capacités parentales de base et identifier les incapacités
- Faire la distinction entre incapacité et incompétence parentale
- Observer les troubles du lien parents-enfants
- Adapter les modalités de rencontre aux besoins de l'enfant : distinction entre le quantitatif et le qualitatif.

Positionnement et postures professionnelles :

- Développer une posture active en contexte d'aide contrainte : rôle et fonction du professionnel
- Positionnement et posture professionnelle, la fonction du tiers : identifier sa place et ajuster sa posture durant la rencontre
- L'observation de la relation, soutenir l'enfant et le parent, travailler le lien durant la rencontre
- Attentes possibles et limites des visites médiatisées en établissement
- Travail spécifique sur les situations à partir des apports de la formation
- Mise en œuvre d'outils utiles à l'organisation de visites médiatisées.

Le temps de formation se veut participatif et basé sur des allers-retours entre apports théoriques, apports liés à la pratique de terrain et expérimentation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Evaluation des attentes des participants. La formation alternera entre apports théoriques, l'utilisation d'outils concrets et l'analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires.

Documents pédagogiques mis à disposition par l'intervenant. La formation est progressive ainsi il est obligatoire de participer à l'ensemble des séances. Cette action se déroulera en présentiel.

PUBLIC VISE

Tout professionnel du secteur éducatif ou médico-social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social.

PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

EVALUATION

Temps de bilan rapide, une évaluation de l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque formation.

Un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis aux participants à l'issue de la formation.

A titre indicatif, ce programme peut être adapté en fonction de vos besoins, de votre contexte d'intervention.

ECOLE SUPERIEURE DE
PRAXIS SOCIALE
4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00
www.praxis.alsace

Contact : Claire WEHRUNG
c.wehrung@praxis.alsace
Tel : 07 77 77 34 42